

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 30/04/2025

Référence
2025-24

Objet de la délibération
Mise en place de la charte des animateurs

Nombre de membres :		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
16	10	13

Date de la convocation
23/04/2025

Date d'affichage
23/04/2025

Vote :
A l'unanimité
Pour : 13
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en  
PREFECTURE  
Le : 05/05/2025

Et

Publication ou notification du :  
05/05/2025

L'an 2025 et le 30 avril à 20 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, Mairie de Crespières sous la présidence de BALLARIN Adriano, Maire.

### Présents :

M. Adriano BALLARIN, Maire, Mmes : Laure DEVAUD-PINON, Virginie DUMONT, Myriam GUILMET, Marielle LAMMENS, MM : Éric BERTHEMY, Christian BEZARD, François GRIMONPREZ, Didier LE SAUX, Michel ODDOS.

Absent(s) ayant donné procuration : Mme Nereida LANGE à M Didier LE SAUX, Mme Agnès TABARY à M Christian BEZARD, M Olivier CHEMIN à M Adriano BALLARIN.

Absents : Mmes Véronique BIGARD et Mme Laurence ROUSSELET. M Gérard LAGARDE.

A été nommé(e) secrétaire : M Christian BEZARD

Objet de la délibération : Mise en place de la charte des animateurs

Dans le cadre de l'amélioration de l'encadrement et du fonctionnement des activités périscolaires et extrascolaires, la Mairie de Crespières souhaite mettre en place une charte des animateurs afin de formaliser les engagements et les bonnes pratiques attendues des agents encadrants.

VU l'avis favorable du comité social technique du 29 avril 2025,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, **décide à l'UNANIMITÉ :**

**D'APPROUVER** la mise en place de la charte des animateurs ,

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme :  
En mairie, le 30/04/2025

Le Maire  
Adriano BALLARIN



Le secrétaire de séance  
Christian BEZARD

